

13 JAN. 2017

REPUBLIQUE FRANCAISE
RIOM LIMAGNE ET VOLCANS
(PUY-DE-DOME)

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE
de COMMUNES

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
61

Nombre de votants :
61

Date de convocation :
03 janvier 2017

Date d'affichage :
11 janvier 2017

Objet :

**Détermination du nombre
de vice-présidents**

L'AN deux mille dix-sept, le 9 janvier, le Conseil
Communautaire, convoqué le 3 janvier 2017 par Monsieur
Claude BOILON Président doyen, salle Dumoulin à Riom à 20
heures 30 minutes, sous la présidence de Monsieur Frédéric
BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel
BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme
Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre
BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine
BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe
CARTAILLER, M Pierre CERLES, Mme Séverine
CHANIER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET,
M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François
CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON,
Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard
DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-
IMBERT, Mme Stéphanie FLORI DUTOUR, M Stéphane
FRIAUD, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel
GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M
Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-
Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, Didier
IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Emilie
LARIEUX, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, Mme
Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian
MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain
PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET,
Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme
Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M
Vincent RAYMOND, Mme Michèle SCHOTTEY, Mme
Valérie SOUBEYROUX, M Jacques VIGNERON, M Nicolas
WEINMEISTER, **titulaires.**

ABSENTS :

M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir à Mme Marie-
Pierre LORIN*

M Jacques LAMY, *a donné pouvoir à Mme Stéphanie
FLORI-DUTOUR*

M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à M Jacquie DIOGON.*

<> <> <> <> <>

Secrétaire de Séance :

M Nicolas WEINMEISTER

<> <> <> <> <>

Vu l'arrêté préfectoral n°16.02855 du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de communes Riom communauté, Limagne d'Ennezat, Volvic Sources et Volcans au 1^{er} janvier 2017,

Vu les articles L 5211-2 et L 5211-41-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 5211-10 du Code Général des collectivités Territoriales qui fixe les modalités de détermination par l'organe délibérant du nombre de vice-présidents.

Le Président propose de fixer à 12 le nombre de vice-Présidents et d'approuver ce nombre par vote à la majorité simple.

Le conseil communautaire, fixe à l'unanimité, à 12 le nombre de vice-présidents.

ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

Pour extrait conforme.

A Riom, le 9 janvier 2017

Le Président



Frédéric BONNICHON

